



CHÂTEAU DE PIZAY ★★☆☆

MORGON
BEAUJOLAIS
BOURGOGNE

69220 MORGON - Saint-Jean-d'Ardières

Tel. +33 (0) 4 74 66 51 41 - Fax +33 (0) 4 74 69 65 63 - info@chateau-pizay.com

Home page : <http://www.chateau-pizay.com>

HISTOIRE ET VISITE DU DOMAINE

- **QUELQUES CARACTERISTIQUES DU CHATEAU**

Saint-Jean l'Évangéliste et Saint-Vincent sculptés en plein bois ornent la porte d'entrée de la chapelle.

Les ifs du jardin, vaste marelle étoilée, sont posés en imitation des pièces d'un jeu d'échec. Au centre, le cadran solaire que l'on y voit actuellement remplace probablement un sphère armillaire, servant à étudier le mouvement des cieux.

La Tour ronde de Tanay Saint-Ennemond présente la particularité d'avoir des murailles d'épaisseur inégale, comme si une reconstruction plus récente s'était appuyée sur des structures abolies.

Le couronnement de la Tour du donjon est une pure merveille. Les tourelles armées de croisillons de bois dessinent dans le ciel beaujolais une ornementation qui évoque les enluminures médiévales.

Sur l'Aile opposée à la Tour, une façade Henri II, ornée de blasons, concrétise la généalogie.

D'après « La Château de Pizay à Saint-Jean d'Ardières »
M.L.A. ODIN - N° 42 EXPANSION BEAUJOLAISE

- **MONOGRAPHIE**

Le domaine jouxte le chemin FERRA, communément appelé « le chemin des Romains », reliant Belleville à Ouroux. Ce compendium prend son départ sur la voie principale arrivant à Lyon, franchit l'Ardières par le gué près duquel c'est édifié l'église Saint-Ennemond avec sa tour seigneuriale appelée TANAY.

En aval de la rivière s'établit le prieuré de Saint-Jean-d'Ardières, flanqué d'un autre site seigneurial, le château de l'ECLUSE.. Ce dernier dépend de l'Île Barbe, près de Lyon, alors que Saint-Ennemond dépend de Cluny.

De Saint-Ennemond à Ouroux, l'itinéraire passe en dessous d'Avenas, débouchant plus au nord, sur l'actuelle route de Tramayas.

La lignée des PIZAY avec :

Etienne, garant dans la Charte de Villefranche de 1260 ;

Guillaume, Juge à la Cour de Blanche de Châlon, épouse de Guichard IV de Beaujeu ;

Un autre Etienne, Sergent d'Edouard II ;

Et enfin Henri de PIZAY,

S'éteignit lorsque l'unique fille de dernier épousa Antoine de NANTON.

Le patronyme disparut, ne suivant que le toponyme.

Monsieur de NANTON possédait des prés et des vignes, dont une en Genetay et l'autre à Brouilly.

PIZAY, Seigneurie foncière, percevait des droits d'impôt fonciers prélevés sur les habitants de certains hameaux des paroisses environnantes. Ces impôts étaient prélevés soit en nature, d'où nécessité de vastes greniers pour entreposer les graines de froment, seigle, avoine, etc..., soit en argent.

Autre droit que déclarait Monsieur de NANTON : La Rente Noble des « Devants », constituée par des remises de récoltes provenant de vignobles que l'on n'appelait pas encore « Grand Crus » :Ché纳斯, Emeringes, Fleurie, Jullié, Pruzilly, Romanèche.

En 1546, François de NANTON, Chevalier, «épousa Dameselle Jeanne de Marcilly, originaire de Voulesvres, richement dotée.. L'un des frères de l'épousée deviendra maître de la Grande Ecurie du Roi Charles IX, époux de l'une des Demoiselles d'honneur de Catherine de Medicis. L'autre frère sera Evêque d'Autun.

En 1604, PIZAY devient une Seigneurie à part entière, la justice ayant été achetée aux ducs de MONTPENSIER par l'un des descendants des NANTON, en 1570.

En 1722, François SABOT de SUGNY devient maître de PIZAY.

Le règne des familles chevaleresques s'achevait pour laisser la place à la noblesse d'échevinage et d'offices.

Des travaux de transformation entrepris entre 1791 et 1811 par Monsieur Jean-Baptiste SABOT de PIZAY firent du Château un domaine viticole.

A sa mort en 1810, il légua les terres à sa troisième épouse, Jeanne COMBIER qui les transmit à son neveu, le Docteur J.M. SARRAZIN.

C'est ce dernier qui, à son tour, rénova le Château, lui donnant son aspect actuel. Il mourut en 1883.

Ses petits neveux, fils de Jean-Marie BARTHET, vendirent PIZAY en 1916 à un manufacturier de TARARE, Monsieur Alfred PEPIN de BONNERIVE.

Les deux guerres mondiales mirent un terme à un millénaire de présence familiale au domaine qui ne fut géré, ensuite, que par des collectivités.